

SERVICES MUNICIPAUX

État civil Réglementation – Unité Réglementation

 [Quai Lamartine](#)
71018 Mâcon (<https://www.google.com/maps/?q=Quai+Lamartine+71018+Mâcon>)

 [0385397162](tel:0385397162)

 [Courriel](#)

-  Tenue des listes électorales et organisation des élections politiques et prud'homales ; élaboration des listes préparatoires au jury d'assises ; prise des arrêtés municipaux relatifs aux pouvoirs de police du Maire ; gestion des demandes de carte nationale d'identité (CNI) et de passeport biométrique ; recensement citoyen des garçons et filles de 16 ans ; délivrance d'autorisations, attestations et certificats divers ; recensement de la population ; gestion des débits de boissons.
-  Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h (permanence pour les pompes funèbres entre 12h30 et 13h30) et le samedi de 9h00 à 12h00.





HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE